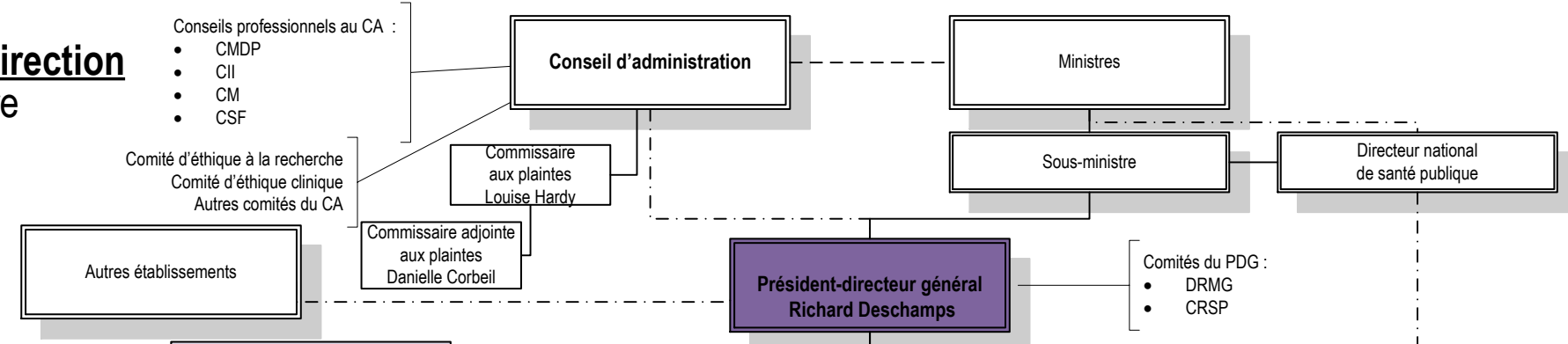


Organigramme de la haute direction CISSS de la Montérégie-Centre

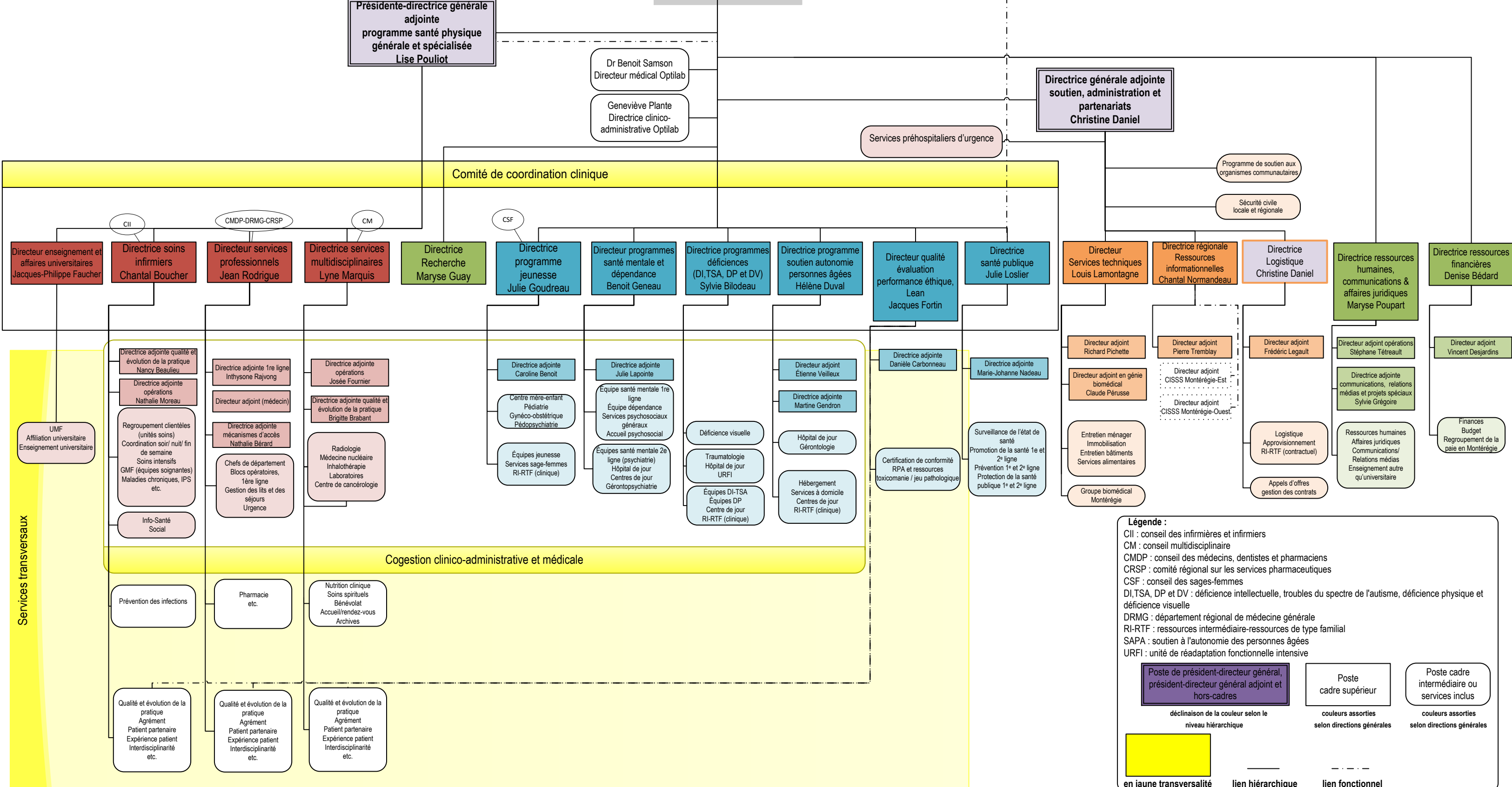
17 août 2017

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services

- Conseils professionnels au CA :
- CMDP
 - CII
 - CM
 - CSF



- Note:**
- Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
 - Directeur de la recherche : 0.4 ETC
 - Directeur de l'enseignement et affaires universitaires: 0.4 ETC
 - Deux directeurs adjoints (médecins) à la Direction des services professionnels à 0.5 ETC chacun



Légende :

- CII : conseil des infirmières et infirmiers
- CM : conseil multidisciplinaire
- CMDP : conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- CRSP : comité régional sur les services pharmaceutiques
- CSF : conseil des sages-femmes
- DI, TSA, DP et DV : déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, déficience physique et déficience visuelle
- DRMG : département régional de médecine générale
- RI-RTF : ressources intermédiaire-ressources de type familial
- SAPA : soutien à l'autonomie des personnes âgées
- URFI : unité de réadaptation fonctionnelle intensive

Poste de président-directeur général, président-directeur général adjoint et hors-cadres	Poste cadre supérieur	Poste cadre intermédiaire ou services inclus
déclinaison de la couleur selon le niveau hiérarchique	couleurs assorties selon directions générales	couleurs assorties selon directions générales

en jaune transversalité
 lien hiérarchique
 lien fonctionnel